INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Modifications aux municipalités du Québec

Avril 2017

Le Répertoire des divisions territoriales présente des découpages administratifs provinciaux et fédéraux, ainsi qu'une partie de la géographie du recensement de Statistique Canada. Ce bulletin mensuel recense l'ensemble des modifications survenues aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec.

Les modifications apportées aux territoires peuvent être :

- une constitution (création d'un territoire à partir de parties de territoires déjà existantes) ;
- une érection (fusion entre deux territoires ou plus) ;
- un démembrement (division du territoire existant en deux ou plusieurs composantes) ;
- une annexion totale ou partielle (transfert complet ou en partie d'un territoire vers un autre territoire) ;
- un changement de nom.

Pour les municipalités, s'ajoutent les modifications suivantes :

- un changement de statut ;
- un changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté.

Le bulletin du mois d'avril 2017 comporte des modifications aux régions métropolitaines de recensement et aux agglomérations de recensement.

Mise à jour de la superficie et de la population des territoires dans le Répertoire des divisions territoriales

Les **superficies** terrestres et totales des municipalités ainsi que les superficies terrestres des divisions territoriales (excepté les découpages des centres locaux d'emploi et des divisions d'enregistrement) ont été actualisées.

La **population estimée** des municipalités résulte des nouvelles estimations de la population faites par l'Institut au 1er juillet 2016, selon le découpage géographique au 1er juillet 2016. La population estimée des divisions territoriales suivantes a également fait l'objet d'une mise à jour :

- Région administrative
- Municipalité régionale de comté géographique
- Municipalité régionale de comté juridique
- Région touristique
- Communauté métropolitaine
- Division de recensement
- Région métropolitaine de recensement
- Agglomération de recensement

La **population au recensement** des municipalités est produite par Statistique Canada et établit le compte de la population au 10 mai 2016. La population au recensement des autres divisions territoriales (excepté les découpages des centres locaux d'emploi et des divisions d'enregistrement) a également été actualisée.

Québec

Statuts municipaux

C	Cité	VK	Municipalité de village naskapi
V	Ville	VN	Municipalité de village nordique
CT	Municipalité de canton	R	Réserve indienne
CU	Municipalité de cantons unis	EI	Établissement amérindien
P	Municipalité de paroisse	TC	Terres réservées aux Cris
M	Municipalité	TK	Terres réservées aux Naskapis
VL	Municipalité de village	TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
VC	Municipalité de village cri	NO	Territoire non organisé

Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité locale
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

Sources des cartes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec

Découpage du Recensement de 2016 : Statistique Canada, Fichiers des limites harmonisés par l'Institut de la statistique du Québec.
Découpage des municipalités : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs.
Réseau hydrographique : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.
Projection cartographique : projection conique équivalente d'Albers pour le Québec, NAD 1983.
Remarque : les différentes limites cartographiques sont présentées à titre indicatif uniquement.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Évolution des limites entre les recensements de 2011 et de 2016

La région métropolitaine de recensement (RMR) est un secteur statistique créé pour la publication d'informations statistiques. À chaque recensement, la définition, le nombre ainsi que les limites d'une RMR peuvent évoluer.

En 2016, la définition d'une RMR est la même que celle utilisée en 2011. Une RMR est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (noyau). Elle a une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau compte au moins 50 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR, les municipalités doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau. Ce degré est déterminé par le pourcentage de navetteurs, établi d'après les données du Recensement de 2011 sur le lieu de travail. Une RMR demeure une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants[1].

La date de référence géographique des RMR de 2016 est le 1er janvier 2016. Le Québec compte six RMR, nombre inchangé par rapport à 2011.

Régions métropolitaines de recensement, Québec, 1er janvier 2016

Code RMR	Nom RMR
408	Saguenay
421	Québec
433	Sherbrooke
442	Trois-Rivières
462	Montréal
505	Ottawa-Gatineau[1]

1. Partie québécoise de la RMR.

Source : Statistique Canada, *GéoSuite*, Recensement de 2016, n° 92-150-X au catalogue.

1. Statistique Canada, *Dictionnaire*, Recensement de 2016, n° 98-301-X au catalogue.

En se servant des municipalités adjacentes comme unités de base, les limites d'une RMR sont redéfinies à chacun des recensements. Ainsi, il est possible que des municipalités soient ajoutées ou retirées du territoire de la RMR. Pour être incluses dans une RMR, les municipalités doivent respecter au moins une des règles de délimitation. Ces règles ont trait au positionnement d'une municipalité par rapport au noyau, au navettage dans le sens normal ainsi qu'à contresens, à la contiguïté spatiale, à la comparabilité historique, aux ajustements manuels et, finalement, à la fusion de RMR ou d'AR adjacentes.

En 2016, les RMR de Saguenay, de Québec, de Montréal et de Gatineau connaissent une augmentation de municipalités incluses dans leurs limites. Par conséquent, leur territoire respectif s'agrandit entre 2011 et 2016. Les RMR de Sherbrooke et de Trois-Rivières de 2016 conservent leurs limites de 2011 ; aucune municipalité n'est ajoutée ou retirée de leur territoire.

Régions métropolitaines de recensement selon l'ajout ou le retrait de municipalités entre les recensements de 2011 et de 2016, Québec

Code RMR	Nom RMR	Municipalités ajoutées	Municipalités retirées
408	Saguenay	Bégin (94250)	–
421	Québec	Saint-Antoine-de-Tilly (33095)	–
433	Sherbrooke	–	–
442	Trois-Rivières	–	–
462	Montréal	Saint-Jean-sur-Richelieu (56083)[1] Saint-Lin–Laurentides (63048)	–
505	Ottawa-Gatineau[2]	Thurso (80050) Lochaber (80055) Lochaber-Partie-Ouest (80060)	–

1. L'AR de Saint-Jean-sur-Richelieu des recensements antérieurs est intégrée à la RMR de Montréal en 2016.

2. Partie québécoise de la RMR.

Source : Statistique Canada, *GéoSuite*, Recensement de 2016, n° 92-150-X au catalogue.

Les cartes en annexe illustrent les municipalités qui composent les RMR de 2016. Les municipalités ajoutées par rapport au portrait des RMR de 2011 apparaissent en hachuré. La liste complète des municipalités comprises dans chacune des RMR de 2016 est également présentée dans le Répertoire des divisions territoriales.

L'évolution des limites des RMR entre les recensements antérieurs (2001-2006 et 2006-2011) est décrite dans les bulletins annuels *Modifications aux municipalités du Québec* de 2007 et de 2012.

Agglomération de recensement (AR)

Évolution des limites entre les recensements de 2011 et de 2016

L'agglomération de recensement (AR) est un secteur statistique créé pour la publication d'informations statistiques. À chaque recensement, la définition, le nombre ainsi que les limites d'une AR peuvent évoluer.

En 2016, la définition d'une AR est la même que celle utilisée en 2011. Une AR est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (noyau). Le noyau d'une AR compte au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une AR, les municipalités doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau. Ce degré est déterminé par le pourcentage de navetteurs, établi d'après les données du Recensement de 2011 sur le lieu de travail. Si la population du noyau d'une AR diminue et devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée[2].

La date de référence géographique des AR de 2016 est le 1er janvier 2016. Le Québec compte 24 AR, comparativement à 25 en 2011[3]. Une nouvelle AR, celle de Sainte-Marie, est créée en 2016. L'AR d'Amos est quant à elle retirée, car la population de son noyau est passée sous la barre des 10 000 habitants en 2011. Enfin, l'AR de Saint-Jean-sur-le-Richelieu disparaît, car elle est intégrée en 2016 à la RMR de Montréal.

Agglomérations de recensement, Québec, 1er janvier 2016

Code AR	Nom AR	Code AR	Nom AR
330	Campbellton[1]	440	Victoriaville
403	Matane	444	Shawinigan
404	Rimouski	447	Drummondville
405	Rivière-du-Loup	450	Granby
406	Baie-Comeau	452	Saint-Hyacinthe
410	Alma	454	Sorel-Tracy
411	Dolbeau-Mistassini	456	Joliette
412	Sept-Îles	465	Salaberry-de-Valleyfield
423	Sainte-Marie	468	Lachute
428	Saint-Georges	480	Val-d'Or
430	Thetford Mines	485	Rouyn-Noranda
437	Cowansville	502	Hawkesbury[1]

1. Partie québécoise de l'AR.

Source : Statistique Canada, *GéoSuite*, Recensement de 2016, n° 92-150-X au catalogue.

En se servant des municipalités adjacentes comme unités de base, les limites d'une AR sont redéfinies à chacun des recensements. Ainsi, il est possible que des municipalités soient ajoutées ou retirées du territoire de l'AR. Pour être incluses dans une AR, les municipalités doivent respecter au moins une des règles de délimitation. Ces règles ont trait au positionnement d'une municipalité par rapport au noyau, au navettage dans le sens normal ainsi qu'à contresens, à la contiguïté spatiale, à la comparabilité historique, aux ajustements manuels et, finalement, à la fusion de RMR ou d'AR adjacentes.

En 2016, près de la moitié des AR connaissent une augmentation ou une diminution de municipalités incluses dans leurs limites. Par conséquent, leur territoire respectif évolue entre 2011 et 2016.

2. Statistique Canada, *Dictionnaire*, Recensement de 2016, n° 98-301-X au catalogue.

3. Les AR de Campbellton et d'Hawkesbury n'étaient pas comptabilisées dans le bulletin *Modifications aux municipalités du Québec* de 2012.

Agglomérations de recensement selon l'ajout ou le retrait de municipalités entre les recensements de 2011 et de 2016, Québec

Code AR	Nom AR	Municipalités ajoutées	Municipalités retirées
330	Campbellton[1]	–	–
403	Matane	–	–
404	Rimouski	Saint-Valérien (10060) Saint-Fabien (10070)	–
405	Rivière-du-Loup	Saint-Arsène (12065)	–
406	Baie-Comeau	–	Franquelin (96015)
410	Alma	–	–
411	Dolbeau-Mistassini	Saint-Stanislas (92070)	Saint-Eugène-d'Argentenay (92065)
412	Sept-Îles	–	–
428	Saint-Georges	–	Lac-Poulin (29095) Saint-Benoît-Labre (29100) Notre-Dame-des-Pins (29120) Saint-Simon-les-Mines (29125)
430	Thetford Mines	Irlande (31040)	–
437	Cowansville	–	–
440	Victoriaville	–	–
444	Shawinigan	–	Saint-Roch-de-Mékinac (35045)
447	Drummondville	Lefebvre (49020) L'Avenir (49025) Saint-Edmond-de-Grantham (49100)	–
450	Granby	Roxton Pond (47047)	–
452	Saint-Hyacinthe	–	–
454	Sorel-Tracy	–	Contrecoeur (59035)
456	Joliette	–	–
465	Salaberry-de-Valleyfield	–	–
468	Lachute	–	–
480	Val-d'Or	–	–
485	Rouyn-Noranda	–	Preissac (88090)
502	Hawkesbury[1]	–	–

1. Partie québécoise de l'AR.

Source : Statistique Canada, *GéoSuite*, Recensement de 2016, n° 92-150-X au catalogue.

Les cartes en annexe illustrent les municipalités qui composent les AR de 2016. Les municipalités ajoutées ou retirées par rapport au portrait des AR de 2011 apparaissent en hachuré. La liste complète des municipalités comprises dans chacune des AR de 2016 est également présentée dans le Répertoire des divisions territoriales.

L'évolution des limites des AR entre les recensements antérieurs (2001-2006 et 2006-2011) est décrite dans les bulletins annuels *Modifications aux municipalités du Québec* de 2007 et de 2012.

Localisation des RMR et des AR, Québec, 1er janvier 2016

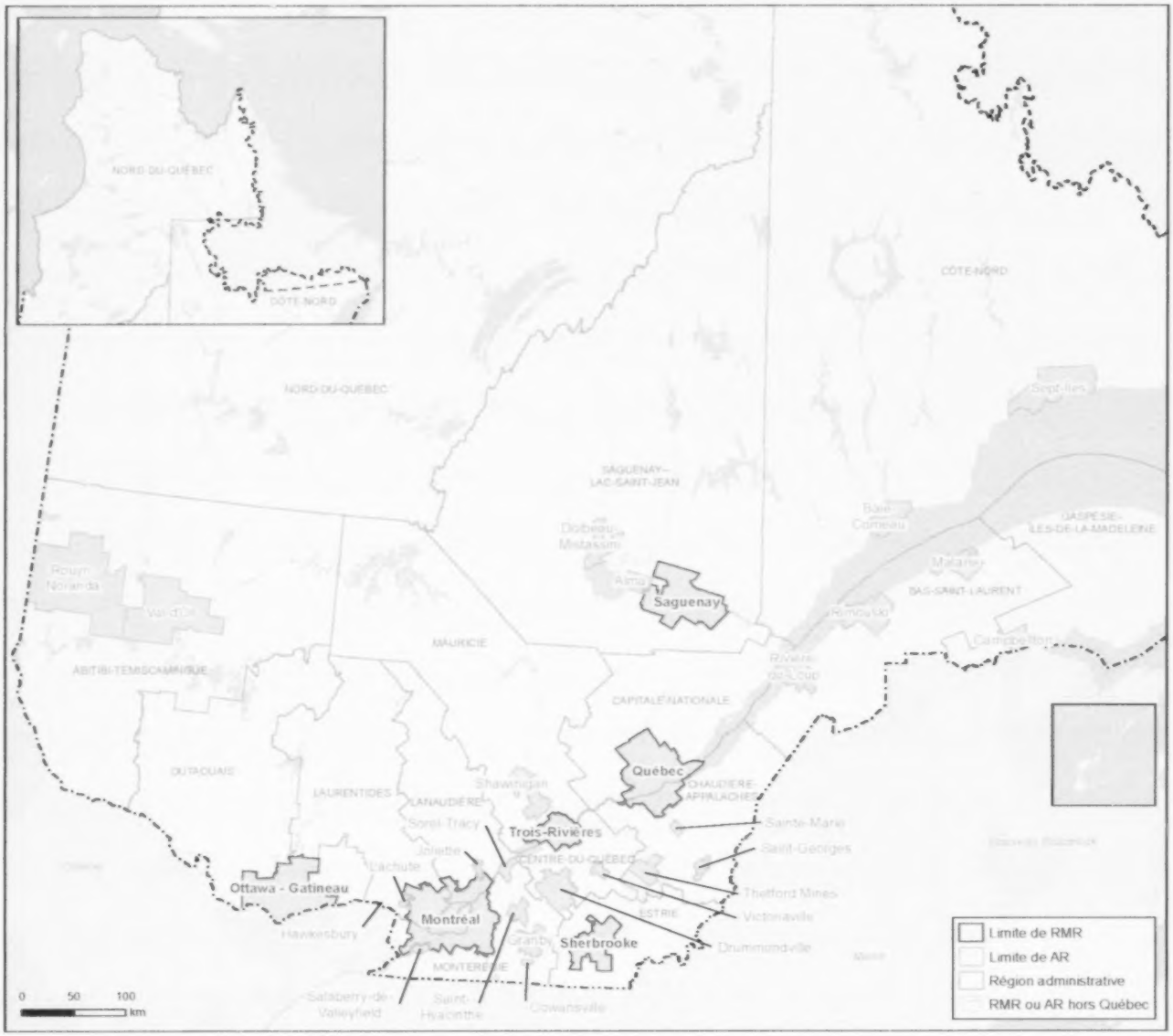

Partie québécoise de l'AR de Campbellton (330), 1er janvier 2016

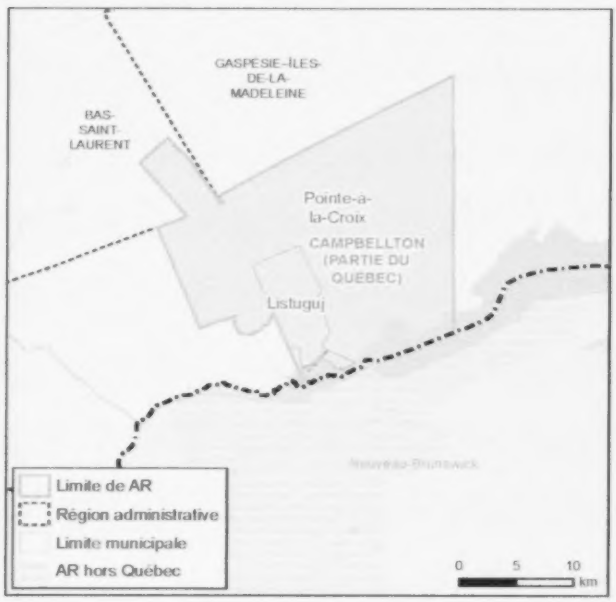

AR de Matane (403), 1er janvier 2016

AR de Rimouski (404), 1er janvier 2016

AR de Rivière-du-Loup (405), 1er janvier 2016

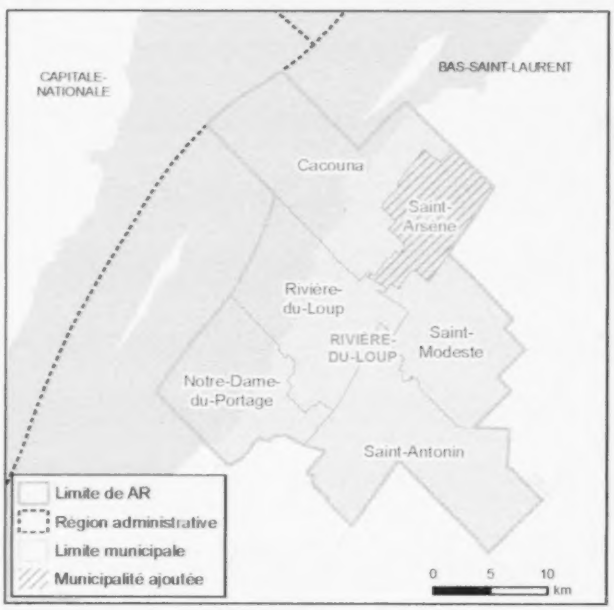

AR de Baie-Comeau (406), 1er janvier 2016

RMR de Saguenay (408) et AR d'Alma (410), 1er janvier 2016

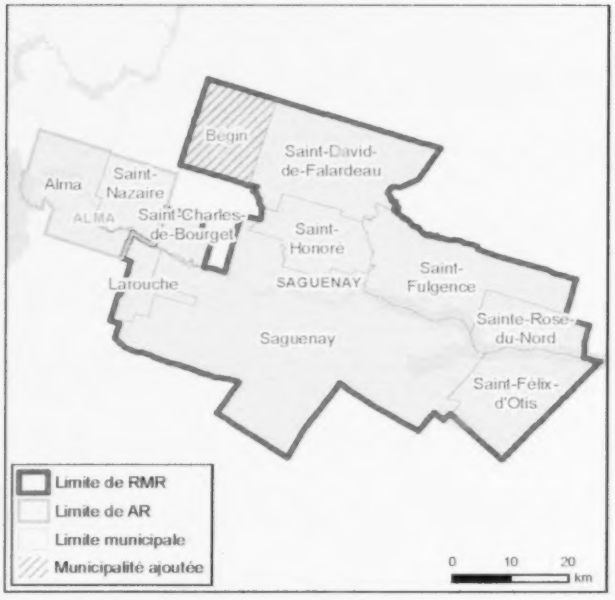

AR de Dolbeau-Mistassini (411), 1er janvier 2016

AR de Sept-Îles (412), 1er janvier 2016

RMR de Québec (421) 1er janvier 2016

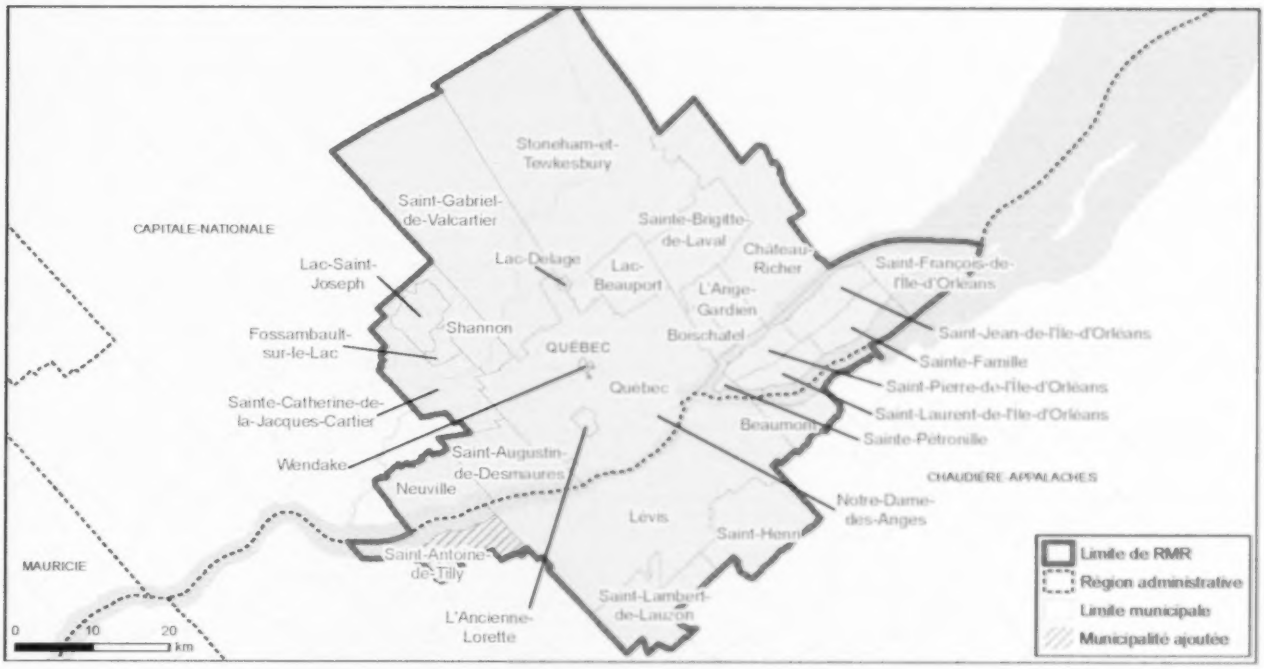

AR de Sainte-Marie (423), 1er janvier 2016

AR de Saint-Georges (428), 1er janvier 2016

AR de Thetford-Mines (430), 1er janvier 2016

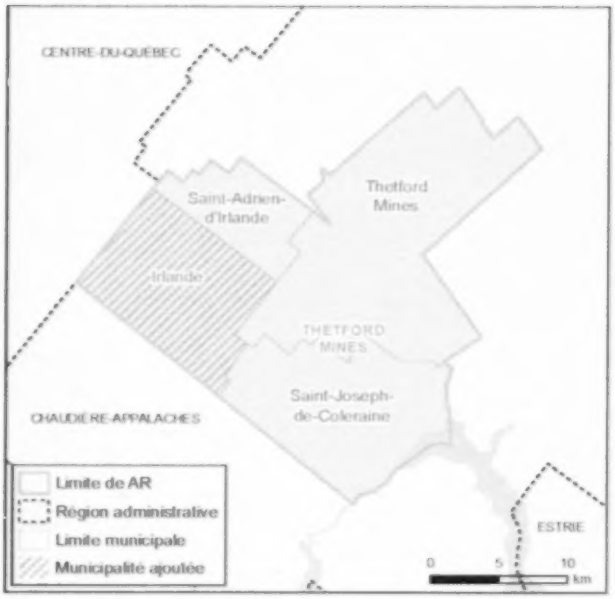

RMR de Sherbrooke (433), 1er janvier 2016

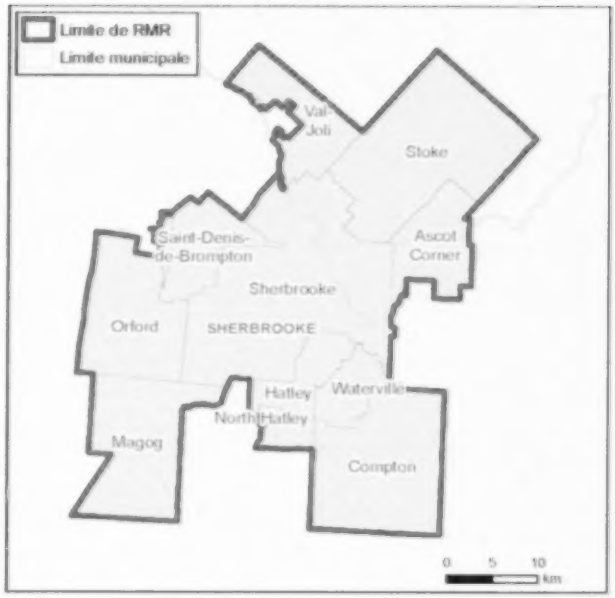

AR de Cowansville (437) et AR de Granby (450), 1er janvier 2016

AR de Victoriaville (440), 1er janvier 2016

RMR de Trois-Rivières (442) et AR de Shawinigan (444), 1er janvier 2016

AR de Drummondville (447), 1er janvier 2016

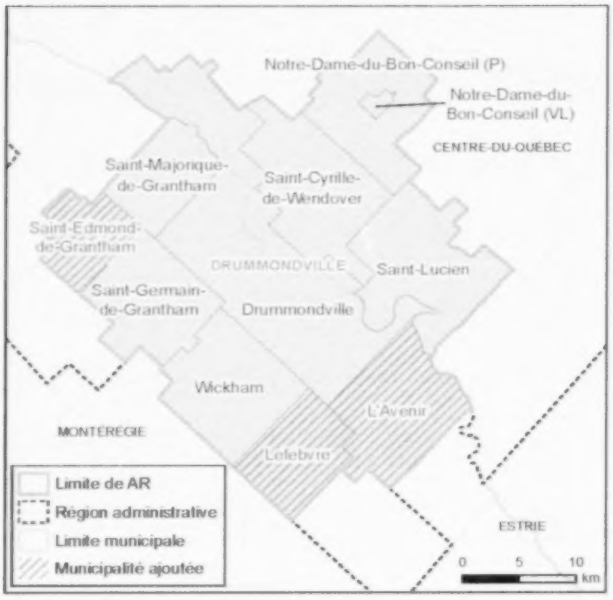

AR de Saint-Hyacinthe (452), 1er janvier 2016

AR de Sorel-Tracy (454), 1er janvier 2016

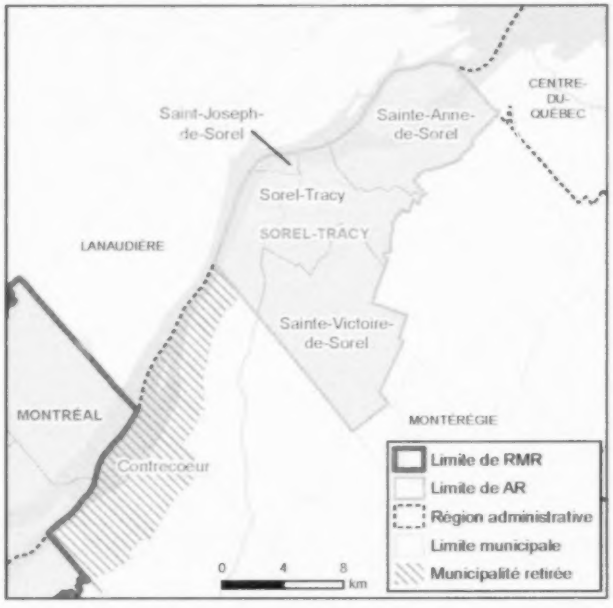

AR de Joliette (456), 1er janvier 2016

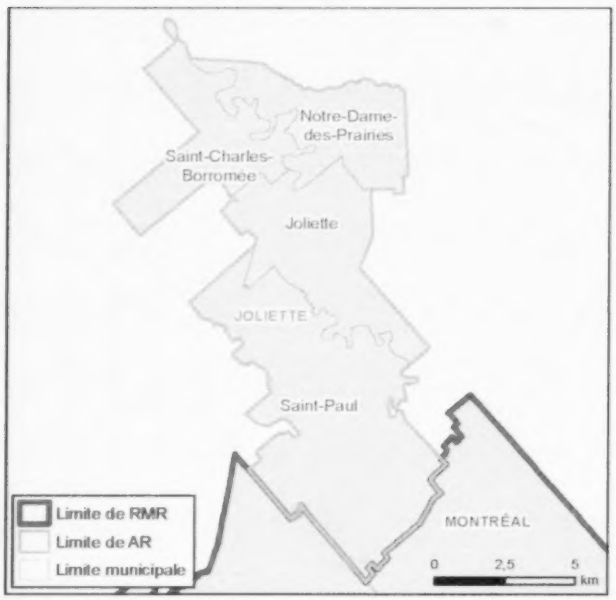

RMR de Montréal (462), AR de Salaberry-de-Valleyfield (465) et AR de Lachute (468), 1er janvier 2016

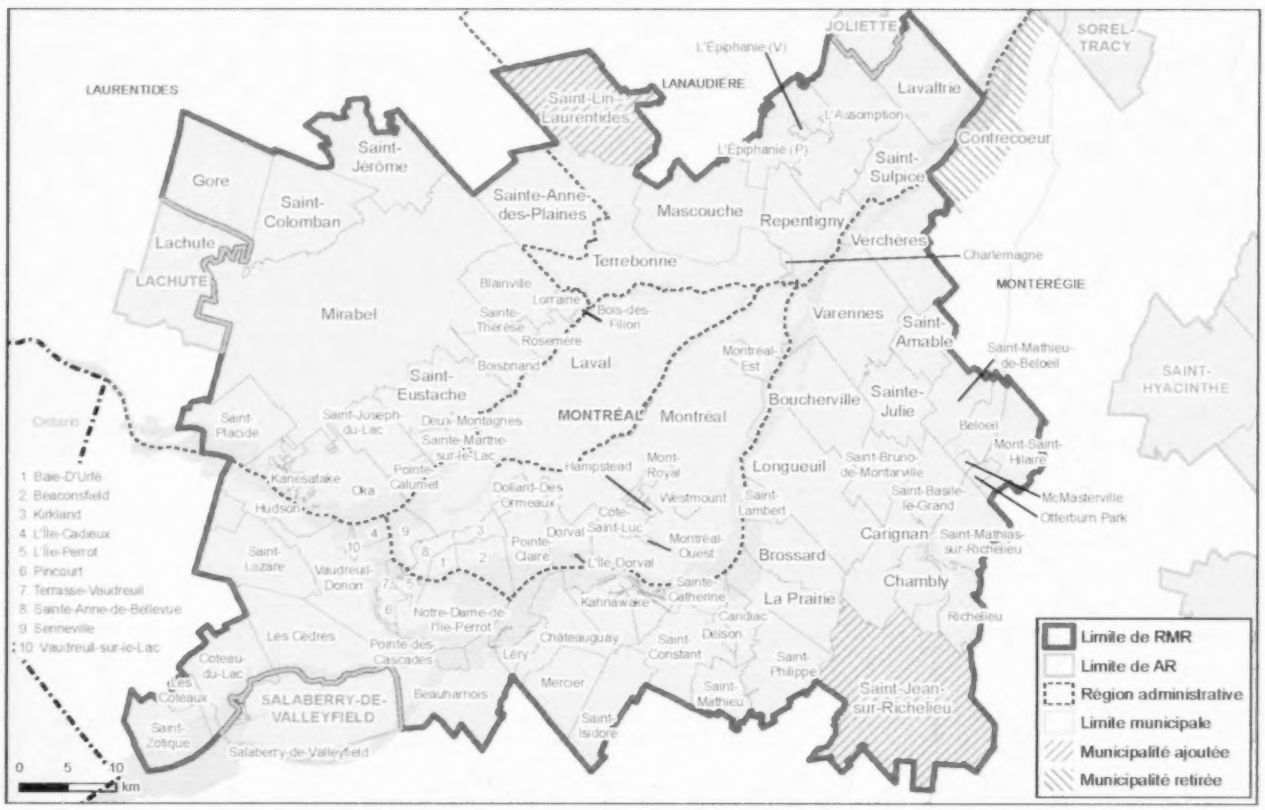

AR de Val-d'Or (480) et AR de Rouyn-Noranda (485), 1er janvier 2016

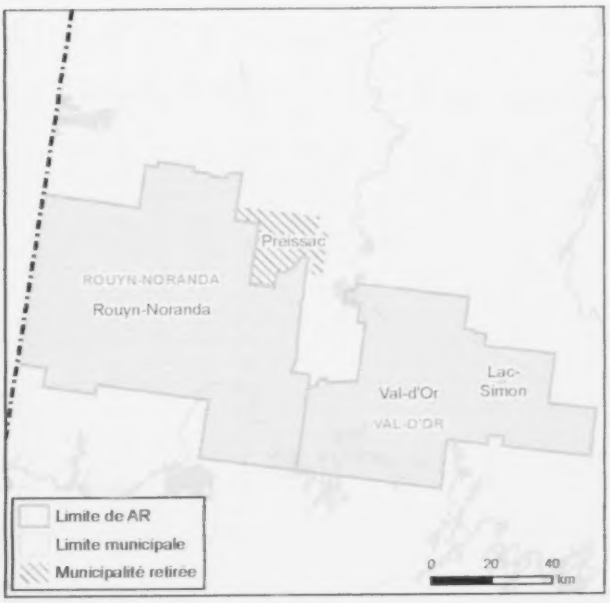

Partie québécoise de l'AR d'Hawkesbury (502), 1er janvier 2016

Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau (505), 1er janvier 2016

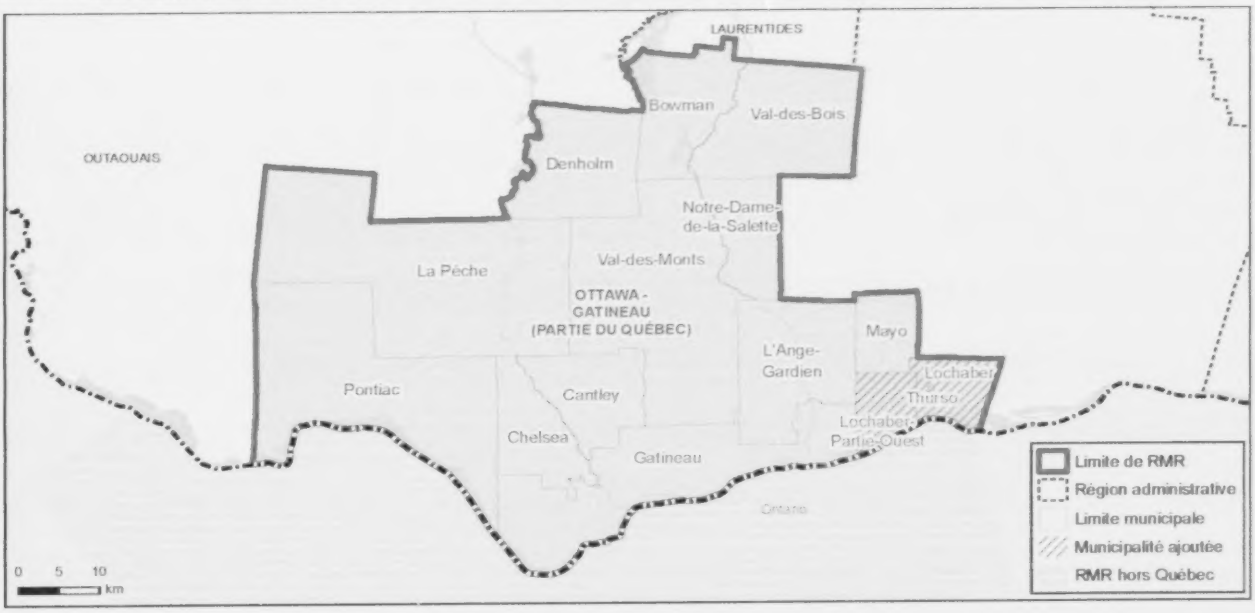

Ce bulletin est réalisé par la Direction des communications.

Ont collaboré à la réalisation :

Esther Frève, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Maxime Keith, cartographie
Direction des services informationnels et technologiques

Pour plus de renseignements :

Audrée Soucy
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2403 (poste 3091)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : audree.soucy@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2017
ISSN 1715-6408 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec